

Aréna 2 glaces - Parc de l'Est

Comité des partenaires

Réunion n° 1 - 13 mars 2026

1. Présentation du projet

1. L'aréna actuel arrive à la fin de sa vie utile;
2. Les besoins des organismes sportifs ont évolué;
3. La Ville a obtenu une aide financière gouvernementale importante;
4. L'objectif est d'offrir une infrastructure moderne pour les prochaines décennies.

2. Gouvernance

La formation du comité est présentée en mentionnant que des citoyens se joindront ultérieurement.

Le comité a pour mandat de présenter l'avancement du projet, de recueillir les besoins des organismes et d'informer les partenaires au sujet de l'analyse ayant mené aux décisions. Les comptes rendus des réunions du comité des partenaires seront déposés, pour information, au comité technique, au comité de pilotage et aux membres du conseil municipal.

Les membres du comité des partenaires ont accès à certains documents privilégiés, mais la Ville demande que ces informations ne soient pas diffusées. Les communications à la population doivent provenir de la Ville.

3. Échéancier

Réalisés à ce jour :

- Faire une demande de modification de la subvention;
- Rencontrer les organismes individuellement pour obtenir leurs besoins;
- Faire des visites d'arénas similaires;
- Faire la revue des besoins en comparant le projet du site de l'école secondaire de la Ruche, les demandes des organismes, les normes et règlements ainsi que les paramètres du site;
- Faire l'analyse des risques;
- Réaliser la charte de projet;
- Réaliser l'échéancier préliminaire du projet.

La prochaine étape consiste à compléter le programme fonctionnel et technique (PFT), puis à lancer l'appel d'offres pour les services professionnels.



4. Programme fonctionnel et technique (PFT)

Principales demandes du comité :

- Patinoires : Les organismes mentionnent qu'il serait préférable de ne pas aménager l'espace de tirs et l'espace de mini-hockey au même endroit. Ils souhaitent également prioriser l'espace de tirs;
- Bancs des joueurs : prévoir l'ajout d'un chauffage pour les juges;
- Bancs des marqueurs et de punitions : Les organismes demandent l'ajout d'un casier verrouillable pour la papeterie, de la même dimension que le casier existant;
- Vestiaires des joueurs : Il est demandé s'il est possible d'ajouter une sonnerie indiquant que la surfaceuse a terminé l'entretien de la glace. La Ville en validera la faisabilité;
- Vestiaires M18AAA : 24 bancs individuels sont demandés au lieu de 20 pour prévoir les remplaçants;
Demande d'ajouter un bureau pour deux personnes près du vestiaire visiteur pour faire des rencontres individuelles avec les joueurs ou athlètes;
- Salon des Cantonniers : Il est demandé s'il serait possible de prévoir des estrades amovibles afin de rendre la salle polyvalente, notamment lors de compétitions où la demande pour des locaux de différentes natures est élevée;
- Salle de douches : Les organismes demandent d'analyser la possibilité que les douches soient individuelles afin de suivre les tendances actuelles et d'anticiper les besoins futurs;
- Buanderie : Puisque la buanderie sera partagée, il faudrait prévoir une séparation au moyen d'un grillage verrouillé pour la partie réservée aux Cantonniers;
- Gym : une rencontre avec le préparateur physique des Cantonniers sera planifiée pour confirmer les besoins;
La Ville demande aux organismes de définir leurs besoins en matière de superficie et d'utilisation afin d'évaluer la pertinence de la demande;
- Gradins de la patinoire n° 1 : La Ville mentionne que 1 200 places assises sont prévues;
Un corridor sera aménagé en haut des gradins avec une rampe pouvant accueillir des spectateurs debout;
- Galerie de presse : Le comptoir de la galerie de presse doit accueillir 15 personnes, comme actuellement;
- Entreposages : Les superficies seront rediscutées lors d'une prochaine rencontre. Les superficies actuelles seront ajoutées à cette fiche PFT par la Ville;
- Stationnements : Il est mentionné qu'actuellement le stationnement n'est pas suffisant, et ce, même s'il n'y a pas d'événements majeurs en cours. Il est demandé d'augmenter considérablement le nombre de cases de stationnement sur le site.

